

COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 30 août 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Claude SOMAGLINO, Maire, le 9 septembre 2019, à 18 heures 30.

Présents : C. SOMAGLINO, M. VALLOT (à partir de 18h48), D. ROUSSET, R. MONTAGNIER, A.M. CORRAND, G. PIOLLET, A. FULCHIRON, M.P. MONIER, S. BOREL, M. CREPIN

Absents/excusés : L. AUTRAND, J. MOUTON, C. TORTEL, pouvoir à M. VALLOT, F. TESTE, pouvoir à C. SOMAGLINO, M.C. ROGEZ, pouvoir à G. PIOLLET.

Secrétaire de séance : A-M CORRAND

Approbation du PV du 11/07/2019 :

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent le procès-verbal.

1- Convention d'objectifs et de financement « prestation de service accueil de loisirs sans hébergement » avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme- période 2019-20323, renouvellement

Autorisation de signer la convention

Vote : 11 VOIX POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTIONS

2- Adhésion au groupement de commandes pour la passation du marché public de rédaction des actes administratifs liés aux transactions foncières, proposée par la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençales (CCBDP)

Arrivée de Madeleine VALLOT à 18h48

Vote : à l'unanimité

3- Adhésion au groupement de commandes pour la passation du marché public « étude Défense Extérieure Contre l'Incendie », proposée par la CCBDP

Vote : à l'unanimité

4- Convention de mise à disposition d'un radar pédagogique par la Préfecture de la Drôme

Autorisation de signer la convention

Vote : à l'unanimité

5- Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain, parcelles AL n°60, 61, 528

Décision de ne pas préempter. Le pouvoir de MC ROGEZ, née TOUSSAINT, n'est pas exercé.

Vote : 12 VOIX POUR, 0 ABSTENTIONS, 0 CONTRE

6- Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption urbain, parcelles AL n°205 et 206

Décision de ne pas préempter

Vote : à l'unanimité

7- Achat des parcelles AL n°625 et 627 à l'Etablissement Public Foncier de l'Ouest Rhône Alpes (EPORA)

Report du débat et du vote

8- Convention de prêt d'une salle communale à l'association « un temps pour soi »

Accord du prêt salle polyvalente et salle fontaine, autorisation de signer la convention.

Vote : 12 POUR, 1 ABSTENTION (M.VALLOT), 0 CONTRE.

9- Convention de prêt d'une partie de d'un bâtiment communal à l'association CATV

Report du débat et du vote

10- Convention pluriannuelle de partenariat avec le Point d'Information Médiation Multi Services (PIMMS), Communauté de Communes Drôme Sud Provence

Autorisation de signer la convention

Vote : à l'unanimité

11- Election des membres de la commission de délégation de service public, dépôt des listes

Vote : à l'unanimité

12- Actualisation des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (Territoire d'Energies Drôme-SDED)

Vote : à l'unanimité

Communications du Maire

- Note de Monsieur le Préfet de la Drôme : pouvoir de police en matière d'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Mutuelle santé et prévoyance groupe pour le personnel communal

- Garde-corps belvédère à sécuriser et à mettre aux normes
- Répartition masse salariale de la commune

Questions diverses

- S. BOREL : compte-rendu du 11 juillet 2019 : préciser le nom des chemins n°3 et n°44

La séance est levée à 20 h 15

Le Maire, Claude SOMAGLINO.



